

NORME FRANCAISE
HOMOLOGUEE

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
Système CENELEC d'assurance de la qualité
Tubes électroniques à charge d'espace commandée
SPÉCIFICATION PARTICULIÈRE CADRE
Tubes de puissance à disques scellés

NF
C 85-213

Juillet 1982



La présente norme est la version française de la spécification CECC 45-004 (voir avant-propos).

Cette spécification comporte trois versions (française, allemande et anglaise) qui sont reconnues comme équivalentes par le Comité des Composants Électroniques du CENELEC.

Elle a été approuvée par le CECC le 15 septembre 1976.

SPÉCIFICATION PARTICULIÈRE CADRE

TUBES DE PUISSANCE A DISQUES SCÉLLÉS

Les versions anglaise et allemande sont, comme la présente norme, en vente à l'Union technique de l'Électricité, Organisme National Habilité (O.N.H.) pour la France.

Homologuée par arrêté du
11 juin 1982 pour prendre
effet à compter du
11 juillet 1982
(J.O. du 21 juillet 1982)

Adoptée le 12 mai 1978



Ets Busson, impr., 75018 Paris (3^e t. 1978, n° 6 593) — N° 7 296 - NF C 85-213 - 1 700 - 7/78

Reproduction interdite

Harmonized System of Quality Assessment
for Electronic Components
BLANK DETAIL SPECIFICATION
Disk seal power tubes

Harmonisiertes Gütebestätigungssystem
für Bauelemente der Elektronik
VORDRUCK FÜR BAUARTSPEZIFIKATION
Leistungs-Scheibenröhren

AVANT-PROPOS

La présente norme reprend le texte français de la spécification CECC 45 004.

Elle constitue une « spécification particulière cadre » et permet sous la responsabilité de l'Organisme National Habilité () de rédiger des spécifications particulières relatives aux modèles de tubes de puissance à disques scellés.*

*Ces spécifications particulières seront rassemblées dans un recueil portant le même numéro que la présente norme, publié sous forme de document de l'UTE. Chaque spécification particulière recevra un numéro attribué par le secrétariat du CECC et rappelant le numéro de la spécification générique correspondante (**).*

Afin que le texte de la présente norme soit une reproduction rigoureuse de la spécification CECC 45 004, les dispositions typographiques adoptées pour ce document ont été conservées; en particulier les symboles littéraux des grandeurs ont été imprimés en caractères romains (droits).

Elle comporte de plus en annexe les clauses particulières à la France relatives à l'identification du tube et à la codification de cette identification.

(*) Voir article 5.2 du document CECC 00 100 : *Règles fondamentales* (1974).

(**) Norme NF C 85-210 (CECC 45 000) - *Tubes à charge d'espace commandée* - Spécification générique.

Système CENELEC d'Assurance de la Qualité des Composants Électroniques.

Version française

SPÉCIFICATION PARTICULIÈRE CADRE

TUBES DE PUISSANCE A DISQUES SCÉLLÉS

Harmonized System of Quality Assessment
for Electronic Components
BLANK DETAIL SPECIFICATION
Disk seal power tubes

Harmonisiertes Gütebestätigungssystem
für Bauelemente der Elektronik
VORDRUCK FÜR BAUARTSPEZIFIKATION
Leistungs-Scheibenröhren

PRÉAMBULE

Le Comité des Composants Électroniques du CENELEC (CECC) est composé de ceux des pays membres du Comité Européen de Normalisation Électrotechnique (CENELEC) qui souhaitent participer au Système harmonisé d'assurance de la qualité des composants électroniques.

Le Système a pour but de faciliter les échanges internationaux par l'harmonisation des spécifications et procédures d'assurance de la qualité des composants électroniques et par l'octroi d'une Marque, ou d'un Certificat de conformité, internationalement reconnus. Les composants produits suivant ce système sont alors acceptables par tous les pays membres sans essais supplémentaires.

Ce document a été officiellement approuvé par le CECC, et a été préparé pour ceux des pays membres participant au Système qui désirent éditer des spécifications particulières pour tubes de puissance à disques scellés. Il doit être utilisé en liaison avec le document CECC 00 100 : Règles fondamentales (Avril 1974).

A la date d'édition du présent document, les pays membres du CECC sont : l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse. Le présent document peut être obtenu auprès des Comités nationaux du CENELEC dans ces pays.
